

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

GUIDE DE RÉDACTION

ESSAIS, MÉMOIRES ET THÈSES

PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN GÉNIE INDUSTRIEL

**DÉPARTEMENT DE GÉNIE INDUSTRIEL
OCTOBRE 2019**

AVANT-PROPOS

Ce guide est une adaptation du *Guide de présentation écrite et orale de mémoires* (tiré de <http://www.polymtl.ca/etudes/cs/guidemem.php>) et du *Guide de présentation et de soutenance de thèses* (tiré de <http://www.polymtl.ca/etudes/cs/guidethe.php>) de l'École Polytechnique de Montréal.

Il s'adresse aux étudiants de deuxième et troisième cycle du département de génie industriel de l'Université du Québec à Trois-Rivières dont le programme d'études comporte la rédaction d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse. Il peut également être utile à toute personne appelée à collaborer à la réalisation ou à l'évaluation d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse.

Ce guide recense les règles de présentation matérielle et de références bibliographiques auxquelles l'étudiant doit se conformer pour qu'un essai, un mémoire ou une thèse soit acceptable et adapté aux normes de diffusion.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
CHAPITRE I - PRÉSENTATION MATÉRIELLE	6
1.1 LONGUEUR DE L'OUVRAGE.....	6
1.2 LANGUE DE L'OUVRAGE	6
1.2.1 Choix de la langue	6
1.2.2 Qualité de la langue	7
1.3 ORDRE ET CONTENU DES PARTIES	7
1.3.1 Pages de garde	7
1.3.2 Page de titre	7
1.3.3 Identification des membres du jury	7
1.3.4 Dédicace	7
1.3.5 Remerciements	7
1.3.6 Résumé	8
1.3.7 Abstract (pour les thèses seulement)	8
1.3.8 Table des matières	8
1.3.9 Liste des tableaux	8
1.3.10 Liste des figures.....	8
1.3.11 Liste des sigles et abréviations	8
1.3.12 Autres listes	8
1.3.13 Avant-propos	9
1.3.14 Introduction	9
1.3.15 Corps de l'ouvrage	9
1.3.16 Conclusion.....	9
1.3.17 Références ou bibliographie	9
1.3.18 Annexes	9
1.4 FORME	10
1.4.1 Qualité du papier	10
1.4.2 Pagination	10
1.4.3 Mise en pages	10
1.4.4 Marges	10
1.4.5 Titres et sous-divisions	10
1.4.6 Pages liminaires.....	11
1.4.7 Notes en bas de page	11
1.4.8 Figures	11
1.4.9 Tableaux	11
1.4.10 Unités de mesures SI	11
1.4.11 Citations.....	12
1.4.12 Références	12

1.5 RESPECT DU DROIT D’AUTEUR.....	12
1.5.1 Plagiat	13
1.6 NORMES DE PRÉSENTATION D’UN TRAVAIL PAR ARTICLES	13
1.6.1 Contenu.....	13
1.6.2 Forme.....	13
1.6.3 Normes et langue de rédaction	14
CHAPITRE 2 – PRÉSENTATION DES CITATIONS ET DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	15
2.1 STYLES RECOMMANDÉS POUR LES ESSAIS, MÉMOIRES ET THÈSES.....	15
2.2 CITATIONS DANS LE CORPS DU TEXTE	15
2.3 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	15
2.3.1 Document en format électronique	15
2.4 STYLE APA.....	16
2.4.1 Citations.....	17
2.4.2 Références bibliographiques.....	18
2.4.2.1 Livres	18
2.4.2.2 Chapitres de livre ou articles d’encyclopédie.....	19
2.4.2.3 Articles de revues	20
2.4.2.4 Communications de conférence publiées	21
2.4.2.5 Mémoires de maîtrise ou Thèses de doctorat	22
2.4.2.6 Rapports techniques.....	23
2.4.2.7 Brevets	23
2.4.2.8 Normes	24
2.4.2.9 Sites Web.....	24
2.4.2.10 Logiciels	24
2.5 STYLE IEEE	25
2.5.1 Citations.....	25
2.5.2 Références bibliographiques.....	25
2.5.2.1 Livres	26
2.5.2.2 Chapitres de livre ou articles d’encyclopédie.....	26
2.5.2.3 Articles de revues	27
2.5.2.4 Communications de conférences publiées.....	28
2.5.2.5 Mémoires de maîtrise ou thèses de doctorat.....	29
2.5.2.6 Rapports techniques.....	30
2.5.2.7 Brevets	30
2.5.2.8 Normes	31
2.5.2.9 Sites Web.....	31
2.5.2.10 Logiciels	31

2.6 OUTILS	32
2.6.1 Logiciels de gestion des références bibliographiques	32
2.6.2 Lectures suggérées.....	32
2.7 LISTE DE RÉFÉRENCES.....	33
ANNEXE I	34
ANNEXE II	37

CHAPITRE I - PRÉSENTATION MATÉRIELLE

L'essai est un exposé écrit faisant état des résultats d'un travail de recherche, de création ou d'intervention. Au deuxième cycle, l'essai permet de démontrer qu'une personne a acquis la maîtrise de certaines techniques et méthodes de recherche ou de création.

Le mémoire est un exposé écrit de travaux effectués dans un domaine de recherche, de création ou d'intervention. Il démontre la capacité d'analyse critique d'une personne et son aptitude à contribuer à l'évolution d'un domaine de recherche, de création ou d'intervention. Il peut prendre la forme d'une œuvre de création. Le mémoire constitue l'activité majeure de formation d'un programme de maîtrise axé sur la recherche.

La thèse est un exposé écrit de travaux effectués dans un domaine de recherche, de création ou d'intervention. Elle apporte une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans un domaine de recherche, de création ou d'intervention. Elle permet de démontrer la capacité d'une personne de mener des travaux de recherche, de création ou d'intervention de façon autonome.

L'essai, le mémoire ou la thèse doit satisfaire à certaines normes de présentation ou de règles d'écriture. C'est pourquoi ils doivent être rédigés en respectant les principes généraux qui en garantissent la qualité en matière de rédaction et de composition: correction de la langue, clarté, concision, logique, ordre, unité, etc. En pratique, si l'essai, le mémoire ou la thèse ne satisfait pas aux normes répertoriées dans le présent guide, il sera refusé par le département et sera remis au candidat pour que les corrections qui s'imposent y soient apportées.

Le directeur du comité de programme de cycles supérieurs (sur avis de ce comité) ou le responsable de programme peut refuser le dépôt d'un travail dont la présentation matérielle ou la qualité de l'expression serait insatisfaisante.

1.1 LONGUEUR DE L'OUVRAGE

Pour éviter de traiter de ce qui n'est pas indispensable à la compréhension de l'essai, du mémoire ou de la thèse, le candidat a intérêt à appliquer les principes de concision et d'unité, voire de simplicité. Ainsi, normalement, un essai ou un mémoire ne devrait pas dépasser 150 pages tandis qu'une thèse ne devrait pas dépasser 250 pages composées à un interligne et demi.

1.2 LANGUE DE L'OUVRAGE

1.2.1 Choix de la langue

L'essai, le mémoire ou la thèse doit être rédigé(e) en français.

Sur autorisation écrite du doyen (ou son mandataire), un étudiant peut être autorisé à rédiger son travail de recherche dans une langue autre que le français. Dans ce cas, le travail de recherche doit nécessairement inclure un résumé substantiel rédigé en langue française dans lequel sont exposés les objectifs et la méthodologie du travail de même que les résultats obtenus.

1.2.2 Qualité de la langue

Le candidat doit adopter un style direct, simple et concis, éviter de recourir aux pronoms personnels (je, me, moi, etc.) et utiliser de préférence le présent de l'indicatif. Le français doit être de bonne qualité, les phrases bien structurées et il doit respecter les règles de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation et éviter d'utiliser les abréviations de façon abusive.

1.3 ORDRE ET CONTENU DES PARTIES

L'ordre des parties d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse est le suivant: page de garde, page de titre, identification des membres du jury, dédicace, remerciements, résumé, abstract, table des matières, liste des tableaux, liste des figures, liste des sigles et abréviations, autres listes, avant-propos, introduction, corps de l'ouvrage, conclusion, références ou bibliographie, annexes, page de garde. La dédicace, les remerciements et l'avant-propos sont des parties facultatives.

1.3.1 Pages de garde

Il y a deux pages de garde, l'une au début et l'autre à la fin. Ces pages sont blanches et du même type de papier que les autres pages du mémoire ou de l'essai.

1.3.2 Page de titre

La page de titre vient immédiatement après la première page de garde (voir l'exemple présenté à l'annexe I). Le titre doit être précis, car il servira à cataloguer l'ouvrage: il doit identifier avec précision le sujet de la recherche et la discipline traitée; il doit être complet, mais bref. En général, un titre comprend une dizaine de mots.

1.3.3 Identification des membres du jury

La page d'identification des membres du jury suit immédiatement la page de titre (voir l'exemple présenté à l'annexe II).

1.3.4 Dédicace

La dédicace est un hommage que l'auteur souhaite rendre à une ou plusieurs personnes de son choix.

1.3.5 Remerciements

Grâce aux remerciements, l'auteur attire l'attention du lecteur sur l'aide que certaines personnes lui ont apportée, sur leurs conseils ou sur toute autre forme de contribution lors

de la réalisation de son mémoire. Le cas échéant, c'est dans cette section que le candidat doit témoigner sa reconnaissance à son directeur de recherche, aux organismes dispensateurs de subventions ou aux entreprises qui lui ont accordé des bourses ou des fonds de recherche.

1.3.6 Résumé

Le résumé est un bref exposé du sujet traité, des objectifs visés, des hypothèses émises, des méthodes expérimentales utilisées et de l'analyse des résultats obtenus. On y présente également les principales conclusions de la recherche ainsi que ses applications éventuelles. En général, un résumé ne dépasse pas trois pages. Le résumé doit donner une idée exacte du contenu du mémoire. Ce ne peut pas être une simple énumération des parties du mémoire, car il doit faire ressortir l'originalité de la recherche, son aspect créatif et sa contribution au développement de la technologie ou à l'avancement des connaissances en génie et en sciences appliquées. Un résumé ne doit jamais comporter de références ou de figures.

1.3.7 Abstract (pour les thèses seulement)

L'abstract est obligatoire. Ce doit être une traduction anglaise fidèle et de qualité du résumé français et non une traduction littérale.

1.3.8 Table des matières

La table des matières comprend, selon leur ordre d'apparition dans l'ouvrage, la mention de toutes les divisions de premier, deuxième et troisième ordre, c'est-à-dire la mention des titres de chapitres, de sections et de sous-sections. Pour plus de clarté, on peut parfois ajouter un quatrième ordre, celui correspondant aux paragraphes; il est cependant recommandé d'éviter de recourir à ce quatrième palier. Les mentions des titres des chapitres, sections et sous-sections dans la table des matières doivent être identiques en tous points aux titres de ces parties dans le mémoire; elles doivent être présentées dans le même ordre et sans interruption dans leur suite logique.

1.3.9 Liste des tableaux

La liste des tableaux comporte les numéros des tableaux ainsi que leur titre complet.

1.3.10 Liste des figures

La liste des figures comporte les numéros des figures ainsi que leur titre complet.

1.3.11 Liste des sigles et abréviations

La liste des sigles et abréviations présente, dans l'ordre alphabétique, les sigles et abréviations utilisés dans le mémoire ainsi que leur signification.

1.3.12 Autres listes

Les autres listes peuvent comprendre par exemple les listes des photographies ou des cartes comportant leur numéro ainsi que leur titre complet.

1.3.13 Avant-propos

Dans l'avant-propos, on rappelle les raisons sous-jacentes au choix du sujet de recherche ou de la manière dont il a été traité. On peut également y situer le mémoire dans le contexte de la discipline.

1.3.14 Introduction

Dans l'introduction, on présente le problème étudié et les buts poursuivis. L'introduction permet de faire connaître le cadre de la recherche et d'en préciser le domaine d'application. Elle fournit les précisions nécessaires en ce qui concerne le contexte de réalisation de la recherche, l'approche envisagée, l'évolution de la réalisation. En fait, l'introduction présente au lecteur ce qu'il doit savoir pour comprendre la recherche et en connaître la portée. L'introduction peut également comporter une brève revue historique et bibliographique du sujet; si cette revue est trop volumineuse, le directeur de recherche peut demander de la présenter dans un chapitre distinct.

1.3.15 Corps de l'ouvrage

Le corps de l'ouvrage est la partie principale du mémoire. On y présente le développement théorique ou mathématique, la méthodologie et la conception de l'expérimentation, les mesures, les résultats et leur analyse, en plus de la discussion scientifique nécessaire.

1.3.16 Conclusion

La conclusion permet de mettre l'accent sur les contributions de l'essai, du mémoire ou de la thèse à l'avancement des connaissances et au développement des technologies, tout en identifiant ses limites et ses contraintes. Elle permet également d'identifier de nouvelles voies de recherche.

1.3.17 Références ou bibliographie

Il faut bien faire la distinction entre liste de références et bibliographie. La bibliographie recense l'ensemble des livres, documents, communications et articles scientifiques relatifs à un sujet donné, que **l'on ait ou non consulté ces ouvrages** lors de son travail. Quant à la liste de références, elle recense **l'ensemble des ouvrages consultés** au cours de la recherche et auxquels on fait référence dans le texte. En général, les travaux de recherche universitaires exigent une recension bibliographique exhaustive. Il arrive toutefois qu'un essai, qu'un mémoire ou une thèse ne comporte qu'une liste de références.

1.3.18 Annexes

Bien que nécessaires à la compréhension du travail de recherche, certains documents peuvent alourdir le texte. Il est donc préférable de les présenter en annexe et de les séparer les uns des autres par des pages de titre appropriées. Si le travail est accompagné de matériel informatique, le candidat doit ajouter en annexe une page indiquant quels logiciels il a utilisés, ainsi que les noms des fichiers, les codes d'accès et toute autre information nécessaire pour consulter ces fichiers.

1.4 FORME

L'essai, le mémoire ou la thèse doit être conforme aux normes de présentation explicitées ci-après. Il pourra ainsi être diffusé en fonction des règles établies, en particulier en ce qui concerne la numérisation.

1.4.1 Qualité du papier

On doit présenter son essai, son mémoire ou sa thèse sur du papier fin d'ordinateur. Les pages doivent être du format 21,5 x 28 cm (8 1/2 x 11 pouces). Les copies déposées au secrétariat du département de génie industriel doivent être reproduites sur un papier de même qualité que celui choisi pour l'original.

1.4.2 Pagination

Toutes les pages comptent dans la séquence de pagination, y compris la première page de garde. Les pages qui précèdent l'introduction sont numérotées en chiffres romains; toutefois, la page de garde, la page de titre et la page d'identification du jury sont comptées, mais ne sont pas numérotées. Les numéros apparaissent sur toutes les autres pages depuis la page iv jusqu'à la page précédant l'introduction. Par la suite, toutes les pages sont numérotées en chiffres arabes, depuis la première page de l'introduction, où le compte recommence à un, jusqu'à la fin, y compris les pages des annexes. Il faut numéroter les pages dans le coin supérieur droit; les numéros sont placés à 2,5 cm du haut de la page et alignés avec le côté droit du texte. Il n'y a ni tiret ni point avant ou après le numéro de page. Les pages numérotées doivent être conformément à ces normes selon l'ordre séquentiel croissant.

1.4.3 Mise en pages

Les règles de mise en pages sont dictées principalement par les exigences de la numérisation et de la reliure. Il faut donc composer le texte de son essai, mémoire ou thèse exclusivement au recto des feuilles, dans le sens le plus étroit des feuilles et à un interligne et demi. L'uniformité des caractères est requise tout au long du texte. Le texte doit être en caractères lisibles.

1.4.4 Marges

Les marges des pages doivent être de 4 cm à gauche et en haut des feuilles et de 2,5 cm sur les deux autres côtés.

1.4.5 Titres et sous-divisions

Chaque chapitre est identifié en lettres majuscules et centré entre les marges de gauche et de droite. Il est de mise d'utiliser le mot « CHAPITRE » suivi du numéro de chapitre correspondant pour identifier le début d'un chapitre suivi du titre du chapitre. Les premières divisions commencent à la marge de gauche, s'écrivent en lettres minuscules et sont en caractères gras. Les deuxièmes divisions commencent à la marge de gauche, elles s'écrivent en lettres minuscules et sont soulignées. Les troisièmes sous-divisions commencent à la marge de gauche et elles s'écrivent en lettres minuscules. Les sous-divisions subséquentes commencent à la marge de gauche et elles s'écrivent en lettres

minuscules et italiques. On tentera dans la mesure du possible de limiter le nombre de niveaux de division à trois afin d'alléger le texte.

1.4.6 Pages liminaires

Tous les titres de ces pages s'écrivent en lettres majuscules à 4 cm du haut de la page et sont centrés.

1.4.7 Notes en bas de page

Pour présenter une note en bas de page, il faut respecter la marge de 2,5 cm en dessous de cette note. La note est séparée du texte par une ligne d'environ 50 mm et elle peut être composée en caractères plus petits que ceux du texte. La note en bas de page doit être aussi brève que possible.

1.4.8 Figures

Il faut identifier chaque figure (schéma, croquis, photographie, diagramme, graphique et autre illustration) par un titre. Ce titre, situé sous la figure, est précédé du mot Figure et d'un numéro d'identification double en chiffres arabes: le premier chiffre est le chiffre du chapitre, le deuxième indique l'ordre d'apparition de la figure dans ce chapitre (ex.: Figure 3.4 identifie la 4e figure du chapitre III). La légende suit directement cette identification. Les illustrations doivent être très claires et, dans la mesure du possible, les caractères des mots qu'elles contiennent doivent avoir plus d'un millimètre de hauteur, ce qui facilite la lisibilité des reproductions par photocopie ou numérisation. La réduction d'une figure ne doit entraîner aucune perte d'information. Les diapositives, les pellicules de film, les rubans ou les cassettes vidéo ne sont pas acceptés. Au lieu d'utiliser des couleurs qui peuvent créer une confusion entre les divers tons gris au moment de la reproduction et de la numérisation, il est préférable d'utiliser des symboles ou des hachures diversement denses et orientées. Dans tous les cas, il faut bien sûr respecter les marges (voir l'article 1.4.4). Les figures doivent être placées dans le même sens que le texte principal (voir l'article 1.4.3), soit dans le sens le plus étroit de la page.

1.4.9 Tableaux

Il faut identifier chaque tableau par un titre. Ce titre, situé au-dessus du tableau est précédé du mot Tableau et d'un numéro d'identification double en chiffres arabes (voir l'article 1.4.8: les normes relatives aux titres des figures concernent également les titres des tableaux). Il n'y a pas de légende après le titre d'un tableau, c'est dans le texte qu'il faut fournir les explications appropriées. On doit là encore respecter les marges (voir l'article 1.4.4). Si un tableau occupe plus d'une page, il faut en répéter l'identification (tableau, numéro, titre) et ajouter le mot « suite » entre parenthèses. Toutefois, pour éviter d'insérer de longs tableaux dans le texte, il est recommandé de placer en annexe tout tableau trop volumineux.

1.4.10 Unités de mesure SI

Il faut exprimer toutes les valeurs numériques à l'aide des unités du Système international d'unités (SI). Cette règle concerne non seulement les unités courantes, comme « g » ou « kg », mais également toutes les autres unités de mesure, y compris celles relatives aux heures, dates, monnaies, etc. Il faut aussi utiliser la virgule décimale et non le point.

Toutefois, en cas de nécessité, on peut ajouter les conversions des valeurs en unités du système impérial, entre parenthèses immédiatement après les valeurs exprimées en unités SI. Pour obtenir des informations plus précises, on peut consulter le guide des unités SI publié par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) : cote QC95 C45 dans le catalogue de la bibliothèque ou encore les sites suivants:

http://www.setdidact.com/_outils/SI.php#2

<http://industrie.gouv.fr/metro/aquoisert/si.htm>.

1.4.11 Citations

Il faut insérer les citations courtes entre guillemets directement dans le texte. En ce qui concerne les citations de plus de trois lignes, il faut les dégager du texte et les présenter en retrait et à simple interligne. Lorsqu'on cite un auteur, il faut le faire dans sa langue d'origine. On peut toutefois rapporter ses propos dans ses propres mots, en incluant la référence; il ne s'agit pas alors d'une citation à proprement parler.

1.4.12 Références

Le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs. La démarche entreprise dans un essai, un mémoire ou une thèse par les lectures, expériences et conclusions doit être reflétée dans la liste de références ou la bibliographie. Cette liste de références ou bibliographie permet :

- de démontrer la connaissance du sujet ou du domaine de recherche;
- de reconnaître les personnes qui ont développé les idées sur lesquelles la recherche est appuyée;
- au lecteur d'aller plus loin et de repérer les ouvrages consultés lors de la recherche.

Dans la liste de références, il faut répertorier chacun des ouvrages cités dans le texte. Plusieurs disciplines ont des exigences particulières en ce qui concerne les références: ce qui convient à l'une peut ne pas convenir à l'autre. Il faut donc se soumettre à ces exigences, le cas échéant. Toutefois, quel que soit le type des références, il faut toujours les présenter de manière uniforme, complète et intelligible. Les règles de présentation des citations et des références bibliographiques sont disponibles au chapitre 2.

1.5 RESPECT DU DROIT D'AUTEUR

La loi sur le droit d'auteur doit être respectée lors de la rédaction de l'essai, du mémoire ou de la thèse. La loi sur le droit d'auteur s'applique autant aux publications imprimées qu'aux publications électroniques, gratuites ou non. L'étudiant peut inclure dans son essai, son mémoire ou sa thèse sans enfreindre la Loi sur le droit d'auteur, un extrait raisonnable d'une publication d'un autre auteur. Il doit aussi inclure une référence à cet extrait dans son essai, son mémoire ou sa thèse. Lorsqu'un extrait plus important est reproduit dans l'essai, le mémoire ou la thèse, l'étudiant doit obtenir la permission écrite du titulaire des droits d'auteurs et inclure cette permission dans son mémoire. La reproduction complète d'un article publié ou accepté pour publication nécessite les permissions écrites de tous les coauteurs et de l'éditeur. Ces permissions doivent être incluses dans l'essai, le mémoire ou la thèse. La Loi sur le droit d'auteur ne définit pas ce qui constitue un «extrait raisonnable».

En cas de litige, la question sera réglée par les tribunaux. Il est donc préférable, en cas de doute, d'obtenir la permission du détenteur du droit d'auteur.

1.5.1 Plagiat

Quiconque ne respecte pas la directive sur les droits d'auteur se rend coupable de plagiat. Les règlements généraux des études supérieures prévoient la révocation de la candidature de tout étudiant qui commet un plagiat ou une fraude, ou l'invalidation du diplôme si ce plagiat ou cette fraude est décelé après l'obtention du diplôme.

1.6 NORMES DE PRÉSENTATION D'UN TRAVAIL PAR ARTICLES

La présentation d'un mémoire ou d'une thèse par articles constitue une solution de remplacement à la présentation habituelle d'un mémoire ou d'une thèse. Avec cette formule, on peut intégrer à son mémoire ou sa thèse un ou plusieurs des articles qui ont été soumis pour publication dans des revues avec comité de lecture reconnues dans la discipline. Les chapitres de livres ou les textes de conférences ne sont pas acceptés dans le cadre de cette formule. On doit avoir rédigé ces articles pendant ses études et sous la supervision de son directeur de recherche. Deux formules de présentation sont suggérées: l'intégration des articles dans le corps du travail ou la présentation des articles en annexe. Le mémoire ou la thèse par articles doit former un tout. Bien que sa forme soit différente de celle du mémoire ou de la thèse classique, il faut respecter les mêmes règles en ce qui concerne le contenu et la présentation, en tenant compte toutefois des recommandations ci-après.

1.6.1 Contenu

La partie « corps de l'ouvrage » doit contenir les éléments suivants: une introduction, une revue critique de la littérature pertinente, la démarche de l'ensemble du travail de recherche et l'organisation générale du document indiquant la cohérence des articles par rapport aux objectifs de la recherche, une discussion générale, une conclusion et les recommandations, une bibliographie générale ou une liste des références constituée d'une refonte des références utilisées.

1.6.2 Forme

Dans le cas des articles utilisés, deux formules de présentation sont suggérées. On peut intégrer les articles dans le corps du travail, c'est-à-dire que chacun des articles utilisés constitue un chapitre du travail et comprend les liens appropriés ou encore, on peut présenter les articles en annexe, c'est-à-dire que les articles ne sont pas intégrés dans le corps du travail, mais sont plutôt regroupés en référence dans un chapitre ou un document en annexe. Dans ce dernier cas, le corps du travail devrait être moins volumineux que celui observé dans les mémoires et les thèses traditionnels et être pourvu d'un chapitre synthèse assez consistant.

1.6.3 Normes et langue de rédaction

Si la formule choisie est celle des articles intégrés dans le corps du travail, tout le travail doit être rédigé en français, sauf les articles le cas échéant, selon les normes et procédures régulières prévues dans les guides de présentation: fonte unique, pagination continue, renumérotation des figures et des tableaux selon une séquence continue. Bref, les articles doivent être redactylographiés et on ne devrait pas pouvoir distinguer le texte des articles de celui des autres chapitres d'accompagnement. Si la formule choisie est celle des articles en annexe, alors ceux-ci peuvent être présentés en référence à la fin du ou des chapitres ou dans un document en annexe, selon la forme exigée par la revue à laquelle l'article a été soumis. Cependant, le texte principal doit être conforme aux normes et procédures définies dans ce guide aux sections 1.3 et 1.4.

CHAPITRE 2 – PRÉSENTATION DES CITATIONS ET DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le texte présenté dans ce chapitre provient du *Guide de présentation des citations et des références bibliographiques* tiré de <http://www.polymtl.ca/biblio/utiliser/citations-guide.pdf>.

Le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs. La démarche entreprise dans un essai, un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat par les lectures, expériences et conclusions doit être reflétée dans la liste de références ou la bibliographie. Cette liste de références ou bibliographie permet:

- de démontrer la connaissance du sujet ou du domaine de recherche
- de reconnaître les personnes qui ont développé les idées sur lesquelles la recherche est appuyée
- au lecteur d'aller plus loin et de repérer les ouvrages consultés lors de la recherche.

2.1 STYLES RECOMMANDÉS POUR LES ESSAIS, MÉMOIRES ET THÈSES

Dans le cadre de la rédaction d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse, l'utilisation de l'adaptation en français du style APA (auteur- date) ou de l'adaptation en français du style IEEE (numéro d'appel dans le texte) est recommandé.

2.2 CITATIONS DANS LE CORPS DU TEXTE

La citation est un passage, une idée ou un commentaire emprunté à un auteur pour illustrer ou appuyer le travail de recherche. C'est par la citation que l'on reconnaît la propriété intellectuelle. Cette citation implique la lecture du document.

2.3 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La rédaction des références bibliographiques permet l'identification et la localisation des documents utilisés lors de la recherche. La référence bibliographique varie selon le type de document (livres, articles de revues, sites web ou autres), mais certains éléments sont indispensables tels que l'auteur, titre du document, année de parution. Ces éléments doivent respecter un ordre précis selon le style utilisé.

2.3.1 Document en format électronique

L'accès à l'information en format électronique est une réalité dont il faut tenir compte lors de la rédaction de la thèse. L'information électronique peut être éphémère. Lors de la rédaction, une information jugée essentielle est disponible en ligne, mais peut aussi, dans

un futur proche, lors de la soutenance d'une thèse par exemple, ne plus être accessible. Une preuve solide de l'existence d'une telle référence est donc nécessaire. On doit ajouter à la référence bibliographique d'un document en format électronique la date de consultation du document, la source du document ou l'adresse URL du document. Il est conseillé de faire une copie papier de la page Web consultée à titre de preuve. Si le document cité est disponible en format électronique et en format papier, nous recommandons l'utilisation du format papier pour la rédaction de la référence bibliographique.

2.4 STYLE APA

Pour les références bibliographiques en format papier, veuillez-vous appuyer sur le Publication Manual of the American Psychological Association 5th ed. On retrouve ce document à la Bibliothèque à la cote BF 76.7 A54 2001.

La référence en format électronique, APA style to electronic references, est aussi disponible.

2.4.1 Citations

Le style APA utilise la méthode auteur-date pour les citations dans le texte. Après l'information donnée ou citée, mettre entre parenthèses le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) et la date de publication séparée par une virgule. Voici des exemples de citations.

Un auteur
Mentionné dans le texte - <i>Exemple</i> : Megzari (1987) confirme...
Non mentionné dans le texte - <i>Exemple</i> : Les expériences confirment (Megzari, 1987)
Plusieurs documents cités du même auteur et parus la même année, distinguez en ajoutant après l'année une lettre minuscule (a, b, c, etc.) <i>Exemple</i> : (Megzari, 1987a)...(Megzari, 1987b) ...(Megzari, 1987c)
Page citée
Pour faciliter le repérage, la page citée peut être inscrite après la date <i>Exemple</i> : (Megzari, 1987, p.17)
Références multiples
Auteurs mentionnés par ordre chronologique <i>Exemple</i> : Certains auteurs (Boivin et Saucet, 1982; Megzari, 1987) affirment...
Plusieurs auteurs
Deux auteurs - <i>Exemple</i> : (Poitras et Martinu, 2000)
Plus de 2 auteurs - <i>Exemple</i> : (Bentoumi et al., 2004)
La première fois que vous citez plus de deux auteurs dans un texte, mettre les noms des auteurs, la 2e fois que vous citez ces mêmes auteurs utiliser cette forme (Bentoumi et al., 2004)
Auteurs ayant le même patronyme (nom de famille)
Mentionné dans le texte, ajoutez l'initiale avant le nom - <i>Exemple</i> : A. Megzari (1987) confirme ou O. Megzari (2002) soutient que
Non mentionné dans le texte - <i>Exemple</i> : (Megzari, A., 1987) ou (Megzari, O., 2002)
Organisme
<i>Exemple</i> : (Ordre des Ingénieurs du Québec [OIQ], 2002)
Si le nom de l'organisme est d'une certaine longueur, l'inscrire au long la première fois qu'il est cité, suivi du sigle entre crochets. La deuxième fois qu'il est cité, utiliser le sigle. Il faut cependant que ce sigle soit connu ou significatif. La deuxième fois : (OIQ, 2002)

2.4.2 Références bibliographiques

La liste de références ou la bibliographie est placée à la fin du texte et les références sont classées alphabétiquement par ordre d'auteur. Lorsqu'on réfère à plusieurs articles du même auteur, mettre par ordre chronologique, du plus ancien au plus récent. Cependant lorsqu'on réfère à plusieurs articles du même auteur parus la même année, il faudra suivre l'ordre de citation dans le texte. Ex. (Megzari, A. (1987a) ... (Megzari, A. (1987b)).

2.4.2.1 Livres

Papier
Nom de l'auteur, Initiale. (Année). <i>Titre de l'ouvrage</i> (édition). Lieu de publication: Éditeur. <i>Exemple:</i> Brydson, J. A. (1999). <i>Plastics Materials</i> (7e éd.). Oxford: Butterworth-Heinemann.
Ressources électroniques de Bibliothèque (NOTE 1)
Nom de l'auteur, Initiale. (Année). <i>Titre de l'ouvrage</i> (édition). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de Source du document: URL <i>Exemple:</i> Solter, N., & Kleper, S. (2006). <i>Professional C++</i> . Indianapolis, Ind.: Wiley. Consulté le 6 juin 2006, tiré de Books 24X7: http://library.books24x7.com

NOTE 1 : **Ressources électroniques de la Bibliothèque** signifie que le document cité a été tiré d'une banque de données plein texte réservée à la communauté de l'UQTR et disponible à partir du site Web de la Bibliothèque.

2.4.2.2 Chapitres de livre ou articles d'encyclopédie

Papier
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre du chapitre ou de l'article. In Auteur secondaire ou Éditeurs, <i>Titre de l'ouvrage</i> (Édition, Volume, pages où est situé le chapitre ou l'article). Lieu de publication: Éditeur.</p> <p><i>Exemple:</i> Nam, T.-H. (2000). Ti-Ni-Mo shape-memory alloys for medical applications. In L'H. Yahia (éd.), <i>Shape Memory Implants</i> (pp. 89-128). Berlin: Springer.</p>
Ressources électroniques de la Bibliothèque
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre du chapitre ou de l'article. In Auteur secondaire ou Éditeurs, <i>Titre de l'ouvrage</i> (Édition. Volume, pages où est situé le chapitre ou l'article). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de Source du document.</p> <p><i>Exemple :</i> Duperron, J.-C. (1999). Peroxyde d'hydrogène. In <i>Génie des procédés</i> (Vol. J6485, pp. 1-4). Paris: Techniques de l'ingénieur. Consulté le 6 juin 2006, tiré de Techniques de l'ingénieur.</p>
Ressources gratuites sur Internet
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année où mise à jour de la page). Titre du chapitre ou de l'article. In Auteur secondaire ou Éditeurs, <i>Titre de l'ouvrage</i> (Édition. Volume, pages où est situé le chapitre ou l'article). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de URL</p> <p><i>Exemple:</i> Paschotta, R. (2007). Photonic crystal fibers. In <i>Encyclopedia of Laser Physics and Technology</i>. Consulté le 10 janvier 2007, tiré de http://www.rp-photonics.com/encyclopedia.html</p>

2.4.2.3 Articles de revues

Papier
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Volume(numéro),</i> Pagination.</p> <p><i>Exemple</i> : Déziel, E., Comeau, Y., & Villemur, R. (1999). Two-liquid-phase bioreactors for enhanced degradation of hydrophobic/toxic compounds. <i>Biodegradation</i>, 10(3), 219-233.</p>
Ressources électroniques de la Bibliothèque (NOTE 2)
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article [Version électronique]. <i>Titre de la revue, Volume(numéro),</i> Pagination.</p> <p><i>Exemple</i> : Oncescu, F., Lakis, A. A., & Ostiguy, G. (2001). Investigation of the stability and steady state response of asymmetric rotors, using finite element formulation [Version électronique]. <i>Journal of Sound and Vibration</i>, 245(2), 303-328.</p>
Ressources gratuites sur Internet
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Volume(numéro),</i> Pagination. Consulté le ..., tiré de URL</p> <p><i>Exemple</i>: Yamada, T., & Inoue, T. (2005). Influence of phosphorus runoff from agricultural areas on enclosed sea downstream. <i>Journal of Water and Environment Technology</i>, 3(2), 157-164. Consulté le 6 juin 2006, tiré de http://www.jstage.jst.go.jp/article/jwet/3/2/157/_pdf</p>
Digital Object Identifier - DOI (NOTE 3)
<p>Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Volume(numéro),</i> Pagination. Consulté le ..., tiré de DOI</p> <p><i>Exemple</i>: Mandana, M., & Eyles, N. (2002). Groundwater flow through Pleistocene glacial deposits in the rapidly urbanizing Rouge River-Highland Creek watershed, City or Scarborough, southern Ontario, Canada. <i>Hydrogeology Journal</i>. Consulté le 6 juin 2006, tiré de http://dx.doi.org/10.1007/s10040-002-0226-4</p>

NOTE 2 : Lorsque l'article a été consulté en format électronique seulement, mais qu'il est aussi disponible en version papier, ajouter après le titre de l'article [Version électronique].

NOTE 3 : Pour constituer l'URL ajoutez à <http://dx.doi.org/> le DOI de l'article.

2.4.2.4 Communications de conférence publiées

Papier
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de la communication. <i>Titre des actes</i> , (Volume, Pagination). Lieu de publication: Éditeur. <i>Exemple</i> : Agusti, M., & Valiente, J.M. (2003). Feasibility of using wavelet based pyramidal analysis for visual content image description. <i>Proceedings of the 3rd IASTED International Conference Visualization, Imaging and Image Processing, Benalmádena, Espagne</i> (Vol. 2, pp. 569-574). Calgary, Alta: Acta Press.
Ressources électroniques de la Bibliothèque (NOTE 4)
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de la communication [Version électronique]. <i>Titre des actes</i> , (Volume, Pagination). Lieu de publication: Éditeur. <i>Exemple</i> : Petja, B. M., Malherbe, J., & van Zyl, D. (2004). Using satellite imagery and rainfall data to track climate variability in South Africa [Version électronique]. <i>IGARSS 2004. 2004 IEEE International Geoscience and Remote Sensing, Anchorage, Alaska</i> (pp. 597-600). Piscataway, NJ: IEEE.
Ressources gratuites sur Internet
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de la communication. <i>Titre des actes</i> , (Volume, Pagination). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de URL <i>Exemple</i> : Soares, M. (2005). Ergonomics and design: a user-centred design method. <i>CybErg' 2005 The Fourth International Cyberspace Conference on Ergonomics</i> . Johannesburg: International Ergonomic Association Press. Consulté le 6 juin 2006, tiré de http://cyberg.wits.ac.za/cb2005/

NOTE 4: Lorsque le compte-rendu de la conférence est consulté en format électronique seulement, mais qu'il est aussi disponible en version papier, ajouter après le titre du compte-rendu [Version électronique]

2.4.2.5 Mémoires de maîtrise ou Thèses de doctorat

Papier
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de dépôt). <i>Titre du mémoire ou de la thèse</i> . Type de document (NOTE 5), Établissement de soutien, ville, province, pays. <i>Exemple</i> : Laverdure, L. (1983). <i>Gravimétrie de la ceinture volcanique de l'Abitibi</i> . M.Sc.A. inédit. École Polytechnique de Montréal (NOTE 6), Québec, Canada.
Ressources électroniques de la Bibliothèque
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de dépôt). <i>Titre du mémoire ou de la thèse</i> (Type de document, Établissement de soutien, ville, province, pays). <i>Dissertations Abstracts International</i> (NOTE 7), <i>Volume</i> (numéro), no. de la page. (UMI No. ...). Consulté le ..., tiré de Source du document. <i>Exemple</i> : Barbeau, B. (2004). <i>Effets différenciés et confondus de la qualité de l'eau sur l'efficacité de la désinfection des eaux potables</i> (Ph.D., École Polytechnique de Montréal, Québec, Canada). <i>Digital Dissertations Abstracts</i> , B 65(5), 2520. (UMI No. AAT NQ92152). Consulté le 6 juin 2006, tiré de Proquest Dissertations and Theses.
Ressources gratuites sur Internet
Nom de l'auteur, Initiale.(Année de dépôt). <i>Titre du mémoire ou de la thèse</i> (Type de document, Établissement de soutien, ville, province, pays). Consulté le ..., tiré de URL <i>Exemple</i> : Latrassé, L. (2006). <i>Conception, caractérisation et applications des plasmas micro-onde en configuration matricielle</i> (Ph.D., Université Joseph Fourier, Grenoble, France). Consulté le 15 janvier 2007, tiré de http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/39/11/PDF/These_Louis.pdf

NOTE 5 Lorsque la thèse ou le mémoire n'est pas repéré dans *Dissertations Abstracts International* (Proquest Dissertations and Theses) indiqué Ph.D. inédit ou M.Sc.A. inédit.

NOTE 6 Lorsque le nom de la ville fait parti du nom de l'établissement de soutien, ne pas le répéter.

NOTE 7 Inscire *Master's Theses Abstract International* lorsqu'une maîtrise est citée.

2.4.2.6 Rapports techniques

Papier
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). <i>Titre du rapport</i> (Numéro d'identification du rapport). Lieu de publication: Éditeur. <i>Exemple</i> : Lefebvre, L. A., Lefebvre, É., & Le Huel, A. (1992). <i>La gestion de la technologie : un choix ou une nécessité?</i> (EPM/RT-92/31). Montréal: Éditions de l'École Polytechnique.
Ressources gratuites sur Internet
Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). <i>Titre du rapport</i> (Numéro d'identification du rapport). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de URL <i>Exemple</i> : National Renewable Energy Laboratory. (1998). <i>Biodiesel research progress, 1927-1997</i> (NREL/SR 580-24433). Golden, Colorado: National Renewable Energy Laboratory. Consulté le 6 juin 2006, tiré de http://www.osti.gov/bridge/

2.4.2.7 Brevets

Ressources électroniques de la Bibliothèque
Nom de l'inventeur, Initiale. (Date de délivrance du brevet). <i>Nom de l'invention</i> . Type de document pays ayant délivré le document numéro. Consulté le ..., de Source du document. <i>Exemple</i> : Munks, T. C., Dunn, P. E., & Allie, D. J. (2002). <i>Temperature-corrected wavelength monitoring and control apparatus</i> . Brevet américain US 6 353 623 B1. Washington, DC: U.S. Patent and Trademark Office. Consulté le 6 juin 2006, tiré de Derwent Innovations Index.
Ressources gratuites sur Internet
Nom de l'inventeur, Initiale. (Date de délivrance du brevet). <i>Nom de l'invention</i> . Type de document et pays ayant délivré le document numéro. Consulté le ..., tiré de URL <i>Exemple</i> : Savaria, Y. (1990). <i>Parallel microprocessor architecture</i> . Brevet canadien CA 2009477. Ottawa, Ont.: Office de la propriété intellectuelle du Canada. Consulté le 6 juin 2006, tiré de http://patents1.ic.gc.ca/details-f?patent_number=2009477&language=EN

2.4.2.8 Normes

Papier
Nom de la collectivité auteure. (Année de publication). <i>Titre de la norme</i> . Type de document et pays d'origine ou organisation émettrice de la norme et numéro d'identification de la norme. <i>Exemple</i> : Conseil canadien des normes. (1995). <i>Plastic garbage bags = Sacs à déchets, en plastique</i> . Conseil canadien des normes, CAN/CGSB-156.1.
Ressources électroniques de la Bibliothèque
Nom de la collectivité auteure. (Année de publication). <i>Titre de la norme</i> . Type de document et pays d'origine ou organisation émettrice de la norme, numéro d'identification de la norme. Consulté le..., tiré de Source de la Bibliothèque. <i>Exemple</i> : IEEE Power Engineering Society. (2005). <i>IEEE Guide for installation methods for fiber-optic cables in electric power generating stations and in industrial facilities</i> . IEEE Standards, IEEE Std 1428-2004. Consulté le 11 juin 2007, tiré de IEEE Xplore.
Ressources gratuites sur Internet
Nom de la collectivité auteure. (Année de publication). <i>Titre de la norme</i> . Type de document et pays d'origine ou organisation émettrice de la norme, numéro d'identification de la norme. Consulté le..., tiré de URL <i>Exemple</i> : U.S. Department of Defense Standards. (1985). <i>Sleeping bag, extreme weather (down and polyester batting)</i> . U.S. Department of Defense Standards, MIL-S-43880C(1). Consulté le 6 juin 2006, tiré de http://assistdocs.com/

2.4.2.9 Sites Web

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication ou de mise à jour). <i>Titre de la page</i> . Diffuseur du site. Consulté le ..., tiré de URL <i>Exemple</i> : Ordre des ingénieurs du Québec. <i>Lois et règlements entourant la pratique du génie au Québec</i> . Ordre des ingénieurs du Québec. Consulté le 18 août 2006, tiré de http://www.oiq.qc.ca/

2.4.2.10 Logiciels

Nom de l'auteur, Initiale ou Nom de la collectivité. (Année ou version). <i>Nom du logiciel</i> . [Logiciel]. Lieu de publication: éditeur. <i>Exemple</i> : Machina sapiens. (2000). <i>Le correcteur 101. Version 4.0</i> . [Logiciel]. Montréal, Qc.: la Cie.

2.5 STYLE IEEE

Pour les références bibliographiques, veuillez vous appuyer sur le document recommandé par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. Ce document est disponible à l'adresse suivante : http://www.ieee.org/portal/cms_docs/pubs/transactions/auinfo03.pdf

2.5.1 Citations

Pour le style IEEE, les citations sont numérotées par ordre de citations (d'apparition) dans le texte. Après l'information donnée ou citée, mettre entre crochets le numéro de la citation. Chaque numéro de citation doit être sur la même ligne que le texte et avant la ponctuation de fin de phrase.

Un auteur
Mentionné dans le texte : Megzari [1] confirme...
Non mentionné dans le texte : Les expériences confirment [2]
Citations multiples
Lorsque plusieurs sources sont citées en même temps, la forme suivante est privilégiée : Plusieurs études récentes [1], [4], [5] suggèrent que...
La forme suivante est aussi acceptée : Plusieurs études récentes [1, 4, 5] suggèrent que...

2.5.2 Références bibliographiques

La liste de références ou la bibliographie est placée à la fin du texte et les références sont classées par ordre d'apparition dans le texte.

Un auteur
<i>Exemple:</i> [1] P. Clavier, ...
Plusieurs auteurs
Le nom de tous les auteurs doit être mentionné dans la référence. <i>Exemple:</i> [2] I.A.F. Stokes et C.E. Aubin, ...
Six auteurs et plus
Lorsqu'il y a plus de six auteurs mettre tous les noms d'auteurs ou et al.. après le nom du 1er auteur <i>Exemple:</i> [3] P. Wei, M. Chicoine, S. Gujrathi, F. Schiettekatte, J.-N. Beaudry, R. A. Masut, et P. Desjardins, ... ou [4] P. Wei et al, ...

2.5.2.1 Livres

Papier
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, <i>Titre de l'ouvrage</i> , édition, Lieu de publication: Éditeur, Année. <i>Exemple:</i> [1] P. Clavier, <i>Physique appliquée</i> , Paris: Ellipses, 2005.
Ressources électroniques de la Bibliothèque (NOTE 8)
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, <i>Titre de l'ouvrage</i> , édition, Lieu de publication: Éditeur, Année. [Livre électronique]. Disponible: Source du document. <i>Exemple:</i> [2] N. Solter et S. Kleper, <i>Professional C++</i> , Indianapolis, Ind.: Wiley, 2006. [Livre électronique]. Disponible: Books24x7

NOTE 8 : **Ressources électroniques de la Bibliothèque** signifie que le document cité a été tiré d'une banque de données plein texte réservée à la communauté de l'UQTR et disponible à partir du site Web de la Bibliothèque.

2.5.2.2 Chapitres de livre ou articles d'encyclopédie

Papier
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre du chapitre ou de l'article," in <i>Titre de l'ouvrage</i> , édition, volume, Lieu de publication: Éditeur, Année, Pages où est situé le chapitre ou l'article. <i>Exemple:</i> [3] I.A.F. Stokes et C.E. Aubin, "Biomechanics of scoliosis," in <i>Encyclopedia of Medical Devices and Instrumentation</i> , 2e éd., vol. 6, Hoboken, N.J.: John Wiley & Sons, Inc., 2006, pp. 122-137.
Ressources électroniques de la Bibliothèque
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre du chapitre ou de l'article," in <i>Titre de l'ouvrage</i> , édition, volume, Lieu de publication: Éditeur, Année, Pages où est situé le chapitre ou l'article. [Livre électronique]. Disponible: Source du document. <i>Exemple:</i> [4] J.-P. Prenel, "Physique du laser," in <i>Sciences fondamentales</i> , vol. AF3270, Paris: Techniques de l'ingénieur, 1999, pp. 1-13. [Livre électronique]. Disponible: Techniques de l'ingénieur.
Ressources gratuites sur Internet
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre du chapitre ou de l'article," in <i>Titre de l'ouvrage</i> , édition, volume, Lieu de publication: Éditeur, Année. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...]. <i>Exemple:</i> [5] R. Paschotta, "Photonic crystal fibers," in <i>Encyclopedia of laser physics and technology</i> , 2007. [En ligne]. Disponible: http://www.rp-photonics.com/encyclopedia.html . [Consulté le 10 janvier 2007].

2.5.2.3 Articles de revues

Papier
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de l'article," <i>Titre de la revue</i>, volume, numéro, Pages où est situé l'article, Année.</p> <p><i>Exemple:</i> [6] E. Déziel, Y. Comeau et R. Villemur, "Two-liquid-phase bioreactors for enhanced degradation of hydrophobic/toxic compounds," <i>Biodegradation</i>, vol. 10, no. 3, pp. 219-233, 1999.</p>
Ressources électroniques de la Bibliothèque
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de l'article," <i>Titre de la revue</i>, volume, numéro, Pages où est situé l'article, Année. [En ligne]. Disponible: Source du document, URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [7] M. Sawan, Y. Hu et J. Coulombe, "Wireless smart implants dedicated to multichannel monitoring and microstimulation," <i>IEEE Circuits and Systems Magazine</i>, vol. 5, no. 1, pp. 21-39, 2005. [En ligne]. Disponible: IEEE Xplore, http://ieeexplore.ieee.org/. [Consulté le 6 juin 2006].</p>
Ressources gratuites sur Internet
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de l'article," <i>Titre de la revue</i>, vol., no., Pages où est situé l'article, Année. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [8] T. Yamada et T. Inoue, "Influence of phosphorus runoff from agricultural areas on enclosed sea downstream," <i>Journal of Water and Environment Technology</i>, vol. 3, no. 2, pp. 157-164, 2005. [En ligne]. Disponible: http://www.jstage.jst.go.jp/article/jwet/3/2/3_157/_article. [Consulté le 6 juin 2006].</p>

2.5.2.4 Communications de conférences publiées

Papier
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de la communication," in <i>Titre des actes</i>, volume, Année, Pages où est située la communication.</p> <p><i>Exemple:</i> [9] M. Agusti et J.M. Valiente, "Feasibility of using wavelet based pyramidal analysis for visual content image description," in <i>Proceedings of the 3rd IASTED International Conference Visualization, Imaging and Image Processing, Benalmádena, Espagne</i>, vol. 2, 2003, pp. 569-574.</p>
Ressources électroniques de la Bibliothèque
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de communication," in <i>Titre des actes</i>, volume, Année, Pages où est située la communication. [En ligne]. Disponible: Source du document, URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [10] D. Deslandes et K. Wu, "Integrated transition of coplanar to rectangular waveguides," in <i>International Microwave Symposium Digest IEEE-MTT-S 2001</i>, 2001, pp. 619-622. [En ligne]. Disponible: IEEE Xplore, http://ieeexplore.ieee.org/. [Consulté le 6 juin 2006].</p>
Ressources gratuites sur Internet
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de communication," in <i>Titre des actes</i>, volume, Année, Pages où est située la communication. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [11] M. Soares, "Ergonomics and design: a user-centred design method," in <i>CybErg' 2005 The Fourth International Cyberspace Conference on Ergonomics</i>, 2005. [En ligne]. Disponible: http://cyberg.wits.ac.za/cb2005/. [Consulté le 6 juin 2006].</p>

2.5.2.5 Mémoires de maîtrise ou thèses de doctorat

Papier
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de la thèse," Type de document, Établissement de soutien, Ville, Province, Pays, Année.
<i>Exemple:</i> [12] L. Laverdure, "Gravimétrie de la ceinture volcanique de l'Abitibi," M.Sc.A., École Polytechnique de Montréal, Qc, Canada, 1983.
Ressources électroniques de la Bibliothèque
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de la thèse," Type de document, Établissement de soutien, Ville, Province, Pays, Année. [En ligne]. Disponible: Source, URL. [Consulté le ...].
<i>Exemple:</i> [13] B. Barbeau, "Effets différenciés et confondus de la qualité de l'eau sur l'efficacité de la désinfection des eaux potables," Ph.D., École Polytechnique de Montréal, Qc, Canada, 2004. [En ligne]. Disponible: Proquest Dissertations and Theses, http://proquest.umi.com/ . [Consulté le 6 juin 2006].
Ressources gratuites sur Internet
[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre de la thèse," Type de document, Établissement de soutien, Ville, Province, Pays, Année. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...].
<i>Exemple:</i> [14] L. Latrassé, "Conception, caractérisation et applications des plasmas micro-onde en configuration matricielle," Ph.D., Université Joseph Fourier, Grenoble, France, 2006. [En ligne]. Disponible: http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/39/11/PDF/These_Louis.pdf . [Consulté le 15 janvier 2007].

2.5.2.6 Rapports techniques

Papier
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre du rapport," Institution du publie le rapport, Ville, État ou province, Pays, Type de document Numéro d'identification, Année.</p> <p><i>Exemple:</i> [15] L.A. Lefebvre, E. Lefebvre et A. Le Huel, "La gestion de la technologie : un choix ou une nécessité?," École Polytechnique de Montréal, Montréal, Qc., Canada, Rapport technique EPM/RT-92/31, 1992.</p>
Ressources gratuites sur Internet
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur, "Titre du rapport," Institution du publie le rapport, Ville, État ou province, Pays, Type de document Numéro d'identification, Année. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [16] National Renewable Energy Laboratory, "Biodiesel research progress, 1927-1997," National Renewable Energy Laboratory, Golden, Colorado, Rapport technique NREL/SR 580-24433, 1998. [En ligne]. Disponible: http://www.osti.gov/bridge/. [Consulté le 6 juin 2006].</p>

2.5.2.7 Brevets

Ressources électroniques de la Bibliothèque
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'inventeur, "Titre du brevet," <i>Type de document</i>, Numéro du brevet, Date de délivrance du brevet. [En ligne]. Disponible: Source, URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [17] T. C. Munks, P. E. Dunn, et D. J. Allie, "Temperature-corrected wavelength monitoring and control apparatus," <i>Brevet américain</i>, US 6 353 623 B1, 2002. [En ligne]. Disponible: Derwent Innovations Index, http://portal.isiknowledge.com/. [Consulté le 6 juin 2006].</p>
Ressources gratuites sur Internet
<p>[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'inventeur, "Titre du brevet," <i>Type de document</i>, Numéro du brevet, Date de délivrance du brevet. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...].</p> <p><i>Exemple:</i> [18] Y. Savaria, "Parallel microprocessor architecture," <i>Brevet canadien</i>, CA 2455287, 1990. [En ligne]. Disponible: http://patents1.ic.gc.ca/intro-f.html. [Consulté le 6 juin 2006].</p>

2.5.2.8 Normes

Papier
[No. de la citation] Nom de la collectivité auteure, "Titre de la norme," <i>Organisation émettrice de la norme</i> , Numéro de la norme, Date de délivrance. <i>Exemple:</i> [19] Conseil canadien des normes, "Plastic garbage bags = Sacs à déchets, en plastique," <i>Conseil canadien des normes</i> , CAN/CGSB-156.1, 1995.
Ressources électroniques de la Bibliothèque
[No. de la citation] Nom de la collectivité auteure, "Titre de la norme," <i>Organisation émettrice de la norme</i> , Numéro de la norme, Date de délivrance. [En ligne]. Disponible: Source, URL. [Consulté le ...]. <i>Exemple:</i> [20] IEEE Power Engineering Society, "IEEE Guide for installation methods for fiber-optic cables in electric power generating stations and in industrial facilities," <i>IEEE Standards</i> , IEEE Std 1428-2004, 2005. [En ligne]. Disponible: IEEE Xplore, http://ieeexplore.ieee.org/ . [Consulté le 11 juin 2007].
Ressources gratuites sur Internet
[No. de la citation] Nom de la collectivité auteure, "Titre de la norme," <i>Type de document</i> , Numéro de la norme, Date de délivrance. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...]. <i>Exemple:</i> [21] U.S. Department of Defense Standards, "Sleeping bag, extreme weather (down and polyester batting)," <i>U.S. Department of Defense Standards</i> , MIL-S-43880C(1), 1985. [En ligne]. Disponible: http://assistdocs.com/ . [Consulté le 6 juin 2006].

2.5.2.9 Sites Web

[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur (ou Nom de la collectivité auteure), "Titre du document ou de la partie du site Web," <i>Titre de la page Web</i> , Année de la publication Internet. [En ligne]. Disponible: URL. [Consulté le ...]. <i>Exemple:</i> [22] Ordre des ingénieurs du Québec, "Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'ordre des ingénieurs du Québec c.I-9,r.1.2.," <i>Ordre des ingénieurs du Québec</i> . [En ligne]. Disponible: http://www.oiq.qc.ca/documentation/lois-reglements.html . [Consulté le 6 juin 2006].

2.5.2.10 Logiciels

[No. de la citation] Initiale de l'auteur. Nom de l'auteur (ou Nom de la collectivité auteure), <i>Titre du logiciel</i> , [Type de document], Lieu de publication: Éditeur, Année. <i>Exemple:</i> [22] Machina sapiens, <i>Le correcteur 101, version 4.0</i> , [Logiciel], Montréal, Qc.: la Cie. 2000.

2.6 OUTILS

2.6.1 Logiciels de gestion des références bibliographiques

Il existe plusieurs logiciels offerts sur le marché pour faciliter la gestion des références bibliographiques.

En plus de permettre l'importation de références à partir de banques de données, le logiciel de gestion des références bibliographiques permet, lors de la rédaction d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise, de générer une liste de références ou une bibliographie formatée dans le style recommandé pour les thèses et mémoires. La Bibliothèque recommande le logiciel EndNote (NOTE 9).

NOTE 9 : Il existe plusieurs styles de références bibliographiques. Lorsqu'il y a publication d'un article scientifique, il faut se conformer au style demandé par l'éditeur. L'utilisation du logiciel EndNote permet la conversion des références bibliographiques selon plusieurs styles.

Une licence d'utilisation de la Bibliothèque permet aux étudiants, professeurs, chercheurs et employés d'installer ce logiciel sur leurs ordinateurs institutionnels et personnels. Pour plus d'information, consultez le site Web de la Bibliothèque à l'adresse suivante <http://www.uqtr.ca/biblio/endnote/obtention.shtml>

Des sessions de formation et de l'assistance sont offertes aux étudiants du 2e et du 3e cycle sur l'utilisation du logiciel EndNote. Pour plus d'information, adressez-vous au Service de référence de la Bibliothèque.

2.6.2 Lectures suggérées

La Bibliothèque possède plusieurs livres pouvant être utiles lors de la préparation, de la rédaction et la présentation de l'essai, du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat. De même, plusieurs sites Internet traitant de ce sujet sont proposés sur le Web. Voici une sélection de quelques titres et sites :

T 11 A43	Alley, M. (1987). <i>The craft of scientific writing</i> . Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall
T 11 D38 1998	Day, R. A. (1998). <i>How to write and publish a scientific paper</i> . 5th ed. Phoenix, Arizona: Oryx Press.
LB2369 M38	Mauch, J. E., & Birch, J. W. (1993). <i>Guide to the successful thesis and dissertation: a handbook for students and faculty</i> . 3th ed. New York: Marcel Dekker, Inc.

Chinneck, J. W. (1999) *How to organize your thesis*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://www.sce.carleton.ca/faculty/chinneck/thesis.html> (traduction en chinois, espagnol, allemand et albanais)

Des Jardins, M. *How to succeed in Post graduate study*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://aerg.canberra.edu.au/jardins/t.htm>.

La guilde des doctorants. (2004). *Le Guide du doctorant*. éd. 2K+3. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Alire/guide/>.

Levine, J. S. (2006). *Writing and Presenting your Thesis or Dissertation*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://www.learnerassociates.net/dissthes/>.

Wolfe, J. (2005). *How to write a PhD thesis*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://www.phys.unsw.edu.au/~jw/thesis.html>.
(traduction en français et espagnol)

2.7 LISTE DE RÉFÉRENCES

American Psychological Association. (2001). *Publication manual of the American Psychological Association*. Washington, D.C.: American Psychological Association.

American Psychological Association. (2007). *APA style guide to electronic references*. Washington, D.C.: American Psychological Association.

École Polytechnique de Montréal. *Guide de présentation et de soutenance de thèses*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://www.polymtl.ca/etudes/cs/guidethe.php>.

École Polytechnique de Montréal. *Guide de présentations écrite et orale de mémoires*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://www.polymtl.ca/etudes/cs/guidemem.php>

École Polytechnique de Montréal. *Guide de présentation des citations et des références bibliographiques*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://www.polymtl.ca/biblio/utiliser/citations-guide.pdf>

Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. (2003). *IEEE Transactions, Journals and Letters: Information for authors*. Piscataway NJ: IEEE. Consulté le 20 août 2008, tiré de http://www.ieee.org/portal/cms_docs/pubs/transactions/auinfo03.pdf.

Murdoch University. (2008). *How to cite references – APA style*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://wwwlib.murdoch.edu.au/find/citation/apa.html>

Murdoch University. (2008). *How to cite references – IEEE style*. Consulté le 20 août 2008, tiré de <http://wwwlib.murdoch.edu.au/find/citation/ieee.html>

ANNEXE I

Pages titres
(essai, mémoire et thèse)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

TITRE DU MÉMOIRE OU DE L'ESSAI

MÉMOIRE (OU ESSAI) PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAÎTRISE EN XXXX
NE PAS INDIQUER LE GRADE

PAR
PRÉNOM ET NOM

MOIS ANNÉE
(EX : JUILLET 2019)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

TITRE DE LA THÈSE

DOCTORAT PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU

DOCTORAT EN INGÉNIERIE
OFFERT EN EXTENSION
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
NE PAS INDIQUER LE GRADE

PAR
PRÉNOM ET NOM

MOIS ANNÉE
(EX : JUILLET 2019)

ANNEXE II

Identification des membres du jury
(essai, mémoire et thèse)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**Cet essai (2^e ou 3^e cycle) ou mémoire a été dirigé par :**

xxx, directeur de recherche, grade

Rattachement institutionnel

xxx, codirecteur de recherche, grade
(enlever si non requis)

Rattachement institutionnel

Jury d'évaluation de l'essai ou du mémoire :

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

DOCTORAT EN INGÉNIERIE (PH. D.)

Programme offert par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

en extension avec

l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Cette thèse a été dirigée par :

xxx, directeur de recherche, grade

Rattachement institutionnel

xxx, codirecteur de recherche, grade
(enlever si non requis)

Rattachement institutionnel

Jury d'évaluation de la thèse :

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Prénom et nom, grade

Rattachement institutionnel

Thèse soutenue le jj mm aaaa